

Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête Emploi)

Sources utilisées

L'enquête Emploi en continu est la seule source permettant de mesurer les concepts d'activité, de chômage, d'emploi ou d'inactivité tels que définis par le Bureau international du travail (BIT). Dans l'enquête, les personnes décrivent, à travers de nombreuses questions factuelles, leur situation sur le marché du travail au cours d'une semaine donnée, dite « de référence ».

Le champ de l'enquête est constitué des personnes de 15 ans ou plus résidant en France hors Mayotte¹ dans un logement ordinaire (ce qui exclut les communautés : foyers, hôpitaux, prisons, etc.).

L'échantillon de l'enquête est de grande taille : environ 100 000 personnes répondent à l'enquête chaque trimestre. Pour assurer une meilleure précision des évolutions, les ménages sont interrogés 6 trimestres de suite. L'échantillon est donc renouvelé d'un 6^e chaque trimestre. Les premières et dernières interrogations sont réalisées en face à face ; les interrogations intermédiaires par téléphone.

Tous les dix ans environ, l'enquête Emploi est rénovée, pour faire évoluer son questionnaire ou introduire des innovations méthodologiques. À cette occasion, les séries longues publiées avec l'*Informations Rapides* sont réropolées et ainsi rendues cohérentes avec la nouvelle enquête. La dernière rénovation a eu lieu en 2013.

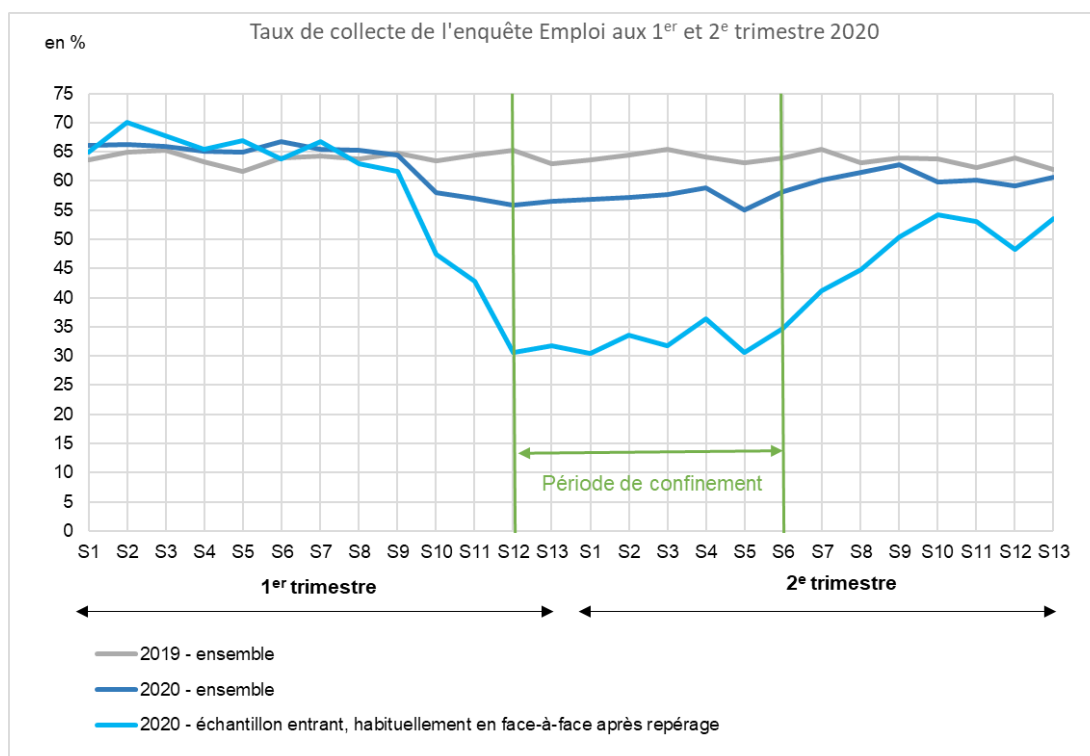
Au 2^e trimestre 2020, l'enquête Emploi continue d'être affectée par la crise sanitaire

Encore plus qu'au 1^{er} trimestre, l'enquête Emploi du 2^e trimestre 2020 a été affectée par la crise sanitaire :

- **Le confinement, en vigueur dès le début du trimestre et progressivement levé à compter du 11 mai 2020, a fortement affecté la situation des personnes sur le marché du travail.** Il a concerné 6 semaines sur les 13 que compte le trimestre (contre seulement 2 sur 13 au premier trimestre). Une **note d'éclairage** dédiée aux effets de la crise sanitaire sur le marché du travail est associée à cette publication. Elle présente, à titre exceptionnel, des indicateurs à la semaine et au mois, permettant de comprendre les dynamiques à l'œuvre sur le marché du travail.
- **Les adaptations de protocole mises en place au 1^{er} trimestre ont été prolongées.** Les premières et dernières interrogations, qui se font habituellement en face-à-face, ont dû être réalisées, à titre exceptionnel, par téléphone. Pour les premières interrogations, lors desquelles les enquêteurs ne disposaient parfois pas des coordonnées téléphoniques des ménages, cela s'est traduit par une baisse du taux de collecte. Les ménages étant interrogés 6 fois, c'est donc essentiellement un 6^e de l'échantillon qui a été affecté par un moindre taux de collecte. Avec la levée du confinement, les enquêtes ont été maintenues par téléphone, mais les opérations de repérage ont pu progressivement reprendre, facilitant la prise de contact avec les enquêtés. Le taux de collecte s'est donc redressé depuis le milieu de trimestre. Les méthodes de redressement statistique habituelles permettent d'obtenir des données qui restent représentatives de l'ensemble de la population.

¹ Depuis 2014, quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion), où était menée une enquête annuelle, sont couverts par l'enquête Emploi en continu. À Mayotte, une enquête annuelle est réalisée depuis 2013.

Taux de collecte par semaine de référence *



* le taux de collecte rapporte le nombre d'enquêtes réussies à l'ensemble des logements de l'échantillon.

Séries mises à disposition

À partir du 3^e trimestre 2019, l'ensemble des indicateurs trimestriels issus de l'enquête Emploi en continu sont diffusés sur le champ « France hors Mayotte ». Auparavant, seul le chômage était diffusé sur ce champ et le reste des indicateurs étaient restreints au champ « France métropolitaine ». Depuis 2014, l'enquête emploi en continu couvre les quatre départements d'outre-mer historiques (Guadeloupe, Guyane, Martinique et la Réunion) permettant d'observer directement des données trimestrielles sur le nouveau champ « France hors Mayotte ». Pour les années 2014 à 2018 le recul est jugé suffisant pour de premières estimations des coefficients de corrections des variations saisonnières. En outre, pour les années 2003 à 2013, toutes les séries ont été rétro-polées. Des séries en moyenne annuelle ont d'abord été construites en s'appuyant sur les résultats des enquêtes annuelles DOM qui existaient jusqu'en 2013. Dans un second temps, ces séries ont été converties à une fréquence trimestrielle en prolongeant la saisonnalité moyenne des séries des DOM observée sur la période 2014-2018. Une note détaillant ces travaux est disponible dans la rubrique « documentation » de cette publication.

Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières par la méthode X13-ARIMA implémentée dans le logiciel Jdemetra+, et appliquée à l'ensemble de la période s'étalant du 1^{er} trimestre 2003 au trimestre en cours.

Publication et révision des séries

Les résultats trimestriels de l'enquête Emploi, pour un trimestre donné, sont publiés au **milieu du deuxième mois suivant la fin de ce trimestre**. Chaque trimestre, l'actualisation des coefficients de variations saisonnières conduit à légèrement réviser l'ensemble des séries publiées. Plus précisément, les modèles de correction des variations saisonnières sont recalculés une fois par an, au moment de la publication des résultats du premier trimestre de l'année. Lors des publications relatives aux autres trimestres, les coefficients saisonniers sont révisés à modèles inchangés.

Chaque année, au 1er trimestre, sont également prises en compte les révisions des données démographiques issues des résultats définitifs du recensement, lesquels sont connus avec un recul de quatre ans. Cette prise en compte implique de légères révisions annuelles des effectifs et des taux estimés à partir des enquêtes Emploi jusqu'à quatre ans avant l'année de référence.

Comprendre les résultats de l'Informations Rapides

CHÔMAGE ET TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail** (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui satisfait les trois critères suivants :

- 1°) est sans emploi au sens du BIT (voir *infra*) pendant la semaine de référence,
- 2°) est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir,
- 3°) a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

La **part des chômeurs** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes d'une population considérée ; elle diffère du **taux de chômage**, qui est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur de longue durée** est une personne au chômage qui déclare chercher un emploi depuis au moins un an. Le **taux de chômage de longue durée** est le rapport entre le nombre de chômeurs de longue durée et le nombre de personnes actives.

EMPLOI AU SENS DU BIT

Une personne en **emploi** au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité...) et de durée. En particulier, les personnes ayant un emploi, mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour cause de congrés ou de chômage partiel sont considérées comme en emploi.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale.

Le **taux d'emploi en CDI (resp. en CDD ou intérim)** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi en contrat à durée indéterminée (resp. en contrat à durée déterminée ou en intérim) et la population totale.

Le **taux d'emploi en équivalent temps plein** rapporte les effectifs en emploi, convertis en équivalent temps plein dans leur emploi principal, à la population totale.

Le **taux d'emploi sous-jacent** (ou standardisé) permet de gommer les poids démographiques inégaux des tranches d'âge incluses dans le taux d'emploi. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé.

ACTIVITÉ AU SENS DU BIT

Un **actif** au sens du BIT est une personne en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes actives et la population totale.

L'**espérance apparente d'activité** représente la durée moyenne d'activité, en années, d'une génération fictive soumise aux conditions d'activité de la période. Comme pour le taux d'emploi sous-jacent, elle ne dépend pas de la structure démographique.

HALO AUTOUR DU CHÔMAGE

Le **halo autour du chômage** est composé des personnes inactives au sens du BIT, mais proches du marché du travail : il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont **pas disponibles dans les deux semaines pour travailler**, ainsi que des personnes qui souhaitent travailler mais qui **n'ont pas**

effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Le halo est décliné en trois composantes :

- < les personnes à la recherche d'un emploi, mais non immédiatement disponibles : composante 1 ;
- = les personnes souhaitant travailler, disponibles, mais ne recherchant pas un emploi : composante 2 ;
- = les personnes souhaitant travailler, mais qui ne sont ni disponibles ni à la recherche d'un emploi : composante 3.

Les deux premières composantes correspondent à la définition du halo retenue par Eurostat. La troisième composante, plus éloignée du marché du travail, se réfère à la définition préconisée en 2008 dans le cadre du rapport « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir² » du Conseil national de l'information statistique (Cnis).

SOUS-EMPLOI AU SENS DU BIT

Le **sous-emploi** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaiteraient travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont également incluses dans le sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel par exemple.

La définition du sous-emploi retenue par Eurostat diffère légèrement dans son interprétation des critères du BIT. Elle n'inclut pas le chômage technique ou partiel et est donc légèrement plus restrictive que celle retenue par l'Insee.

Renouvellement progressif de l'échantillon à partir du T3 2019

L'échantillon de logements utilisé pour la métropole jusque début 2019 pour mener l'enquête Emploi avait une durée de vie de 9 ans. Il est arrivé à épuisement au T2 2019. À partir du T3 2019, les grappes entrantes (soit 1/6^e de l'échantillon chaque trimestre) sont donc issues d'un nouvel échantillon. Au final, l'échantillon de France métropolitaine sera complètement renouvelé au T4 2020 (dans les DOM, l'échantillon est tiré chaque année). L'ancien et le nouvel échantillon possèdent des caractéristiques communes (échantillon de logements, aréolaire et rotatif notamment), mais le nouvel échantillon a été l'occasion d'apporter certaines améliorations concernant la base de sondage ou la méthode de tirage. Le renouvellement de l'échantillon n'est pas supposé affecter les résultats mesurés par l'enquête Emploi.

Précision des principaux indicateurs

L'enquête Emploi est menée auprès d'un échantillon de ménages conçu pour permettre la meilleure précision possible à un coût de collecte donné. Les résultats présentés demeurent néanmoins des estimations, avec une marge d'incertitude qui peut affecter l'interprétation des résultats, notamment les évolutions de court terme.

Compte tenu des aléas d'échantillonnage, le taux de chômage trimestriel est estimé avec un intervalle de confiance dit « à 95 % » de $\pm 0,3$ point : lorsque l'on mesure avec l'enquête un taux de chômage de 10,0 %, il y a 95 % de chances que sa vraie valeur, c'est-à-dire celle qui aurait été obtenue si l'enquête Emploi avait été menée exhaustivement sur l'ensemble du territoire, soit comprise entre 9,7 % et 10,3 %.

La précision des évolutions trimestrielles du taux de chômage est également affectée par la méthode de sondage utilisée. Pour éviter que les aléas de sondage entre deux trimestres successifs ne se cumulent et viennent pénaliser la mesure des évolutions, un schéma rotatif de l'échantillon a été adopté, générant une corrélation entre les échantillons trimestriels successifs. De cette manière, les évolutions trimestrielles du taux de chômage sont également estimées avec un intervalle de confiance à 95 % à $\pm 0,3$ point.

² De Foucauld J-B., Cézard M. et Reynaud M. (2008), « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », CNIS, *Rapport* n°108, septembre.
https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2017/10/RAP_2008_108_emploi_chomage_prekarite.pdf

Précision des principaux indicateurs non corrigés des variations saisonnières au 1^{er} trimestre 2018

	Niveau brut (en milliers)			Taux brut (en %)		
		Précision	IC à 95 % du niveau		Précision	IC à 95 % du taux
Chômage	2 704	86	[2 618 - 2 790]	9,3	0,3	[9,0 - 9,6]
Hommes	1 395	62	[1 333 - 1 458]	9,3	0,4	[8,9 - 9,7]
Femmes	1 309	58	[1 251 - 1 366]	9,4	0,4	[8,9 - 9,8]
15-24 ans	573	40	[533 - 613]	21,1	1,4	[19,7 - 22,4]
25-49 ans	1 564	64	[1 500 - 1 629]	8,8	0,4	[8,5 - 9,2]
50 ans et plus	567	39	[528 - 605]	6,6	0,4	[6,1 - 7,0]
Emploi	25 946	146	[25 800 - 26 092]	65,3	0,4	[64,9 - 65,6]
Hommes	13 423	92	[13 331 - 13 515]	68,8	0,5	[68,3 - 69,2]
Femmes	12 523	101	[12 422 - 12 625]	61,9	0,5	[61,4 - 62,4]
15-24 ans	2 145	64	[2 081 - 2 210]	29,1	0,9	[28,3 - 30,0]
25-49 ans	16 129	103	[16 026 - 16 231]	80,6	0,5	[80,1 - 81,1]
50-64 ans	7 672	81	[7 591 - 7 754]	62,0	0,7	[61,4 - 62,7]
Activité	28 642	133	[28 510 - 28 775]	72,0	0,3	[71,7 - 72,4]
Hommes	14 812	80	[14 732 - 14 891]	75,9	0,4	[75,5 - 76,3]
Femmes	13 830	95	[13 735 - 13 925]	68,3	0,5	[67,9 - 68,8]
15-24 ans	2 718	68	[2 650 - 2 786]	36,9	0,9	[36,0 - 37,8]
25-49 ans	17 693	83	[17 610 - 17 776]	88,4	0,4	[88,0 - 88,8]
50-64 ans	8 231	77	[8 154 - 8 308]	66,5	0,6	[65,9 - 67,1]
Halo autour du chômage	1 458	68	[1 390 - 1 526]			
Hommes	639	43	[595 - 682]			
Femmes	819	48	[771 - 868]			
15-24 ans	284	30	[254 - 314]			
25-49 ans	790	49	[741 - 838]			
50 ans et plus	385	31	[354 - 417]			

IC : Intervalle de confiance

Champ : France métropolitaine, population des ménages, *personnes actives de 15 ans ou plus (chômage)*, *personnes de 15 ans ou plus (halo)*, *ou personnes de 15 à 64 ans (emploi)*

Source : Insee, enquête Emploi

Arrêt de l'enquête auprès des non-répondants à compter de 2018

Pour le calcul des indicateurs issus de l'enquête Emploi, l'Insee intègrait chaque trimestre depuis 2007 les résultats d'une enquête complémentaire appelée « Enquête auprès des non-répondants » (ENR). Cette opération, qui était une spécificité française, était destinée à améliorer la représentativité des réponses. Avec un recul de 10 ans de production et d'exploitation de l'ENR, l'apport statistique de cette opération est apparu marginal : le profil des répondants à l'ENR était très proche du profil des répondants à l'enquête Emploi. En conséquence, l'effet de l'ENR sur les principaux indicateurs était peu significatif : en moyenne sur la période 2013-2016, il était de -0,06 point sur le taux de chômage, de +0,05 point sur le taux d'activité des 15-64 ans et de +0,09 point sur le taux d'emploi des 15-64 ans. Ces impacts sont bien inférieurs à la marge de précision de l'enquête, qui est $\pm 0,3$ point sur le taux de chômage (voir ci-dessus).

L'apport de l'ENR a paru dès lors limité au regard des coûts et des contraintes qu'elle faisait peser sur le processus de production et de diffusion. En particulier, les résultats de l'ENR d'un trimestre donné n'étant disponibles qu'avec retard, ils étaient d'abord anticipés lors de la première estimation puis intégrés lors de la publication suivante. Ce décalage temporel entraînait de légères révisions chaque trimestre.

Pour ces raisons, à partir du premier trimestre 2018, l'ENR n'est plus réalisée et ne contribue donc plus au calcul des indicateurs de l'enquête Emploi. Les données de l'enquête Emploi ont été révisées une ultime fois en intégrant l'ENR du quatrième trimestre 2017 lors de la publication du 23 mai 2018. À compter du premier trimestre 2018, aucun effet anticipé ou effectif de l'ENR ne sera pris en compte. Au regard de son impact passé, l'arrêt de l'ENR sera sans effet significatif sur les résultats publiés, y compris sur le trimestre de transition. Les séries ne seront donc pas rétropolées.

À titre illustratif le tableau suivant présente l'effet de l'ENR sur les évolutions des taux de chômage, d'emploi et d'activité entre le quatrième trimestre 2017 et le premier trimestre 2018 selon différents scénarios.

- En excluant l'effet de l'ENR effectif au quatrième trimestre 2017 et sans l'anticiper au premier trimestre 2018 (situation sans ENR), l'évolution du taux de chômage serait de +0,3 point sur le trimestre en France métropolitaine (colonne (b) du tableau), soit exactement l'évolution publiée le 23 mai 2018 (colonne (c)). Les évolutions sur un trimestre des taux d'emploi et d'activité seraient elles aussi identiques à l'évolution publiée.
- En conservant l'effet de l'ENR pour le quatrième trimestre 2017 et en intégrant un effet anticipé de l'ENR au premier trimestre 2018 (situation avec ENR), l'évolution du taux de chômage sur un trimestre serait également de +0,3 point (colonne (a)). Par rapport aux données publiées, les évolutions sur un trimestre des taux d'emploi et d'activité seraient très légèrement rehaussées.

Impact de l'enquête auprès des non-répondants (ENR) au 4^e trimestre 2017 et au 1^{er} trimestre 2018

	T4 2017		T1 2018		Evolution trimestrielle T4 2017 / T1 2018		
	Avec ENR	Sans ENR	Avec ENR qui aurait été publiée	Sans ENR	Avec ENR	Sans ENR (situation à compter du T2 2018)	2018T1 : Trimestre de transition (publié)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(a)=(3)-(1)	(b)=(4)-(2)	(c)=(4)-(1)
Taux de chômage	8.6	8.6	8.9	8.9	0.3	0.3	0.3
Taux d'emploi des 15-64 ans	65.7	65.7	65.8	65.7	0.1	0	0
Taux d'activité des 15-64 ans	72.0	72.0	72.3	72.2	0.3	0.2	0.2

Champ : France métropolitaine, population des ménages, *personnes actives de 15 ans ou plus (chômage), ou personnes de 15 à 64 ans (emploi, activité)*

Source : Insee, enquête Emploi

Documentation détaillée

- Chômage au sens du BIT : présentation et méthodologie
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1223>
- Dossier pédagogique sur le chômage au sens du BIT :
<https://www.insee.fr/fr/information/2022025>